

CHALIFERT INFOS

LIBERTÉ



ÉGALITÉ

FRATERNITÉ

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

Juillet 2018



Edito

Le document communal sur lequel repose l'avenir de notre village est entré ce 28 juin dans sa phase ultime que constitue l'enquête publique. C'est toute la stratégie municipale qui repose ainsi sur ce qu'on appelle un Plan Local d'Urbanisme. Tout en découle désormais : La protection de notre environnement vert et durablement rural, la réalisation de cette voie de contournement que tout le monde attend avec tant d'impatience légitime et qui permettra la mise en place d'un nouveau plan de circulation, la réalisation de la zone d'activités qui réunira PME, hôtellerie et commerces...

Ce sont trois années de travail acharné qui viennent de s'écouler pour que soient donnés à notre commune les moyens de sa politique ambitieuse en matière d'équipements publics, de cadre de vie, de dynamisme budgétaire. Pour que « mieux vivre à Chalifert » continue d'être une volonté sans cesse recherchée... □

Laurent Simon

Enquête publique

Actualités

NOUVEAU PLU
(PLAN LOCAL D'URBANISME)

ENQUÊTE PUBLIQUE, DERNIÈRE ÉTAPE AVANT APPROBATION

L'enquête Publique annonce la finalisation de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme. C'est le moment où chacun peut s'exprimer sur les orientations d'un document qui va cadrer durablement la destination des sols de la commune.

Le projet de PLU, mis en révision le 1er octobre 2015, avait pour objectif de :

- mettre en compatibilité le PLU avec les lois Grenelle 2 et ALUR.
- décliner le projet de territoire de Marne-et-Gondoire, en se mettant en compatibilité avec les documents supra-communaux (SCoT, Plan Local de l'Habitat (PLH) et Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PPEANP).
- mener une réflexion sur le développement de la commune comme suit :
- cadrer le renouvellement urbain du centre bourg,
- travailler sur l'épaississement du bourg par le biais du développement de l'urbanisation à vocation principale d'habitat, sur l'actuelle zone AUh et sur les zones A en secteur urbain,
- travailler sur le développement de la zone d'activités économiques (ZAE) envisagée à l'entrée du village, sur la zone AUa,
- prendre en compte, du fait du développement urbain envisagé, les

nouveaux besoins en équipements publics.

Après un arrêt du document de travail en janvier dernier par le conseil municipal, une consultation des PPA (Personnes Publiques Associées), instances administratives, régionales, environnementales, etc., nous entrons dans la phase de l'enquête publique qui a lieu du 28 juin au 6 août 2018.

Durant l'enquête publique, tous les éléments du nouveau PLU de Chalifert seront consultables en mairie ainsi que par voie électronique sur le site de la commune (<http://www.chalifert.fr/>).

Vous pourrez, si vous le souhaitez, rencontrer le commissaire-enquêteur, Monsieur Jean-Luc Renaud, le 07 juillet de 9 h 30 à 12 h 30 et le 6 août de 14 à 17 h.

Nous devons ensuite adapter les documents selon les prescriptions du rapport du commissaire-enquêteur afin de présenter le PLU modifié à l'approbation du conseil municipal, en septembre prochain. □

François Traeger

PLAN DE CIRCULATION FACILITER NOS TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

Ce n'est pas exagérer que de dire que toute la stratégie de la politique communale vise aujourd'hui à résoudre nos difficultés de circulation et de stationnement. Les orientations de notre prochain PLU reposent elles aussi sur cette problématique.

Un plan de circulation est à l'étude.

La situation actuelle de la circulation et du stationnement dans notre commune, dont la réalisation future des opérations d'aménagement relatives au centre village et aux zones à urbaniser vont renforcer la criticité, rend absolument nécessaire la mise en place d'un plan en ces matières.

Ce plan devra permettre l'organisation et la gestion conjointe des déplacements :

- en véhicule particulier motorisé,
- en transport en commun,
- en vélo et à pied,
- ainsi que du stationnement des voitures, en vue notamment de réserver les trottoirs aux seuls piétons.

A ce sujet, rien n'exclut désormais des solutions de type « mise en sens unique » de certaines voiries, puisque le Conseil départemental

de Seine-et-Marne vient explicitement de nous l'autoriser pour les rues dont il a la responsabilité.

La municipalité, pleinement consciente des enjeux essentiels pour la qualité de vie à Chalifert, que porte la problématique des déplacements communaux, a donc prévu au budget 2018 le financement d'une étude de plan de circulation.

Les discussions en cours avec un cabinet spécialisé devraient aboutir très prochainement. Nous espérons donc disposer dans l'année d'une solution pouvant être temporairement mise en œuvre, au prix d'un éventuel phasage, en cohérence avec les échéances successives du développement de l'habitat communal et des services publics associés. □

Jean-Charles Blaison

VOIRIE

LE VIEUX CHEMIN DE MEAUX BIENTÔT RÉNOVÉ !

Le Vieux chemin de Meaux qui mène à l'écluse de Chalifert a beaucoup souffert cet hiver des crues de la Marne. Pour en assurer sa restauration, la municipalité a sollicité le Département et la Région. Le Département vient d'attribuer 45 000 euros de subventions sur ces travaux. Nous attendons la décision de la Région qui doit statuer sur le Fond d'aides inondations. La commune devrait ainsi pouvoir lancer rapidement un appel d'offres visant à rénover les parties endommagées et recréer les fossés indispensables à la bonne évacuation des eaux pluviales. Sans mauvaises surprises, les travaux pourraient être entrepris durant l'été. En attendant et pour pallier la dangerosité des nids de poule, les services techniques municipaux continuent de boucher les trous au gré des besoins. □

CADRE DE VIE LA FERME VA DISPARAÎTRE



Les semaines qui viennent seront sans doute chargées d'émotion au cœur de notre village. La ferme disparaîtra peu à peu et c'est un tout autre décor qui s'imposera. La centralité de Chalifert continuera ainsi de prendre tout son sens. Peut-être qu'un jour, nous oublierons même que Chalifert fut un village « rue ». □

Chalifert Infos - juillet 2018

VOIRIE

AFFAISSEMENT DE CHAUSSEE SUR L'ALLÉE SAINT ELOI



La circulation sur l'allée Saint Eloi est interrompue à la hauteur du 73 bis en raison de la dangerosité d'un affaissement de chaussée dû à des travaux réalisés sur une parcelle privée. Un expert a été désigné par le Tribunal faisant suite à une procédure en référé engagée par la municipalité. Si la commune est prête à engager les travaux de réfection de la voirie, elle ne pourra le faire que lorsque

le talus aura été stabilisé sur le domaine privé. En attendant, la circulation pour les seuls riverains se fait à double sens au nord comme au sud de ce secteur. La réouverture rapide de cette voirie est d'une absolue nécessité notamment pour permettre l'approvisionnement en combustibles. La municipalité étudie tous les moyens techniques et juridiques pour y parvenir le plus vite possible. □

CONTRIBUTION LOCALE ETUDIANTE (CLE)

une aide non négligeable

La municipalité maintient l'aide aux familles dont les enfants poursuivent des études supérieures. Pour en bénéficier, un formulaire est à retirer en mairie avant le 1^{er} novembre 2018. L'instruction du dossier sera effectuée par le Centre Communal d'Action Social (CCAS) habilité à verser la CLE aux bénéficiaires.

Fournir la photocopie recto/verso de la pièce d'identité, un justificatif de domicile, un certificat de scolarité ou de contrat d'alternance, avis d'imposition des parents, les derniers bulletins de salaires pour les travailleurs étudiants. □

CARTE IMAGINE'R

*Se déplacer sans (presque)
rien déboursier*

Pour renforcer la politique d'aide au déplacement des collégiens et lycéens, la commune de Chalifert participe au financement de la carte Imagine'R à hauteur de 100 € pour les collégiens et les lycéens, en plus de l'aide du Département. Le contrat étant financé par un tiers payant (mairie de Chalifert), vous devez souscrire votre forfait Imagine'R par courrier.

Les formulaires de souscription sont disponibles dans les agences commerciales des transporteurs, dans certains comptoirs RATP, ou aux guichets des services Navigo SNCF. Venir avec le contrat signé par le collège ou le lycée en mairie pour le faire. Une fois le dossier de souscription complet, le retourner à l'adresse suivante, accompagné des pièces justificatives demandées :

Agence Imagine'R

TSA 46033

95905 CERGY PONTOISE CEDEX 9

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

PARTEZ EN VACANCES, NOUS VEILLONS SUR VOTRE MAISON

Comme chaque année, la commune de Chalifert met en place l'opération « **Tranquillité Vacances** ».

Un formulaire est en ligne sur le site internet de la mairie www.chalifert.fr. Il suffit de remplir le formulaire et de le déposer en mairie. La Police Municipale ainsi que la

Police Nationale seront informées et pourront ainsi organiser des rondes pour surveiller votre maison. Notre policière municipale, Patricia COTTIN, nous a quittés à la mi-juin pour rejoindre la Police Municipale de Lognes. Elle sera remplacée dès le 1^{er} août par un nouveau policier municipal. □

BRAVO AUX NOUVEAUX BACHELIERS !

Les membres du Conseil municipal félicitent les nouveaux bacheliers et leur offrent 5 places chacun pour le cinéma LE CINQ de Lagny-sur-Marne. Les places sont à retirer en mairie. Merci de produire votre relevé de notes ou justificatif de l'obtention du diplôme. □

VOIRIE EXTERNALISATION DU BALAYAGE



Suite au départ à la retraite de Jean-Pierre Desarcy, agent de voirie, il a été décidé de mécaniser le balayage de nos voiries en faisant appel à une entreprise privée. Une balayeuse passera ainsi une fois par mois. Ces jours là, il conviendra de limiter au maximum le stationnement.

Les prochains passages de la balayeuse : 18 juillet, 22 août, 19 septembre, 17 octobre, 14 novembre, 12 décembre.

EH LES JEUNES ! LE 10 JUILLET À 10 H ! RENDEZ-VOUS SUR LE PLATEAU SPORTIF EN BORD DE MARNE !



À l'initiative du Département et en partenariat avec la Communauté d'Agglomération et la commune de Chalifert, les jeunes de 5 à 17 ans sont invités à venir participer à une journée sportive culturelle et scientifique le 10 juillet à Chalifert sur le plateau sportif en bord de Marne. Les inscriptions se feront sur place à 10h00. Venez nombreux, parlez-en aux copains. □

DEMOS, SAISON 2

ENCOURAGER LES JEUNES TALENTS



Le dispositif d'Education Musical Orchestral à vocation Social, mis en place en partenariat avec Marne-et-Gondoire et la Philharmonie de Paris/Cité de la Musique, a pour but de faciliter l'accès à la musique aux personnes qui en sont éloignées. Sur le territoire de Marne-et-

Gondoire, les communes de Chalifert et Lesches en font partie depuis l'année dernière, et ce pour trois ans. Les instruments sont gracieusement prêtés par la Philharmonie. Aucune participation des familles n'est demandée tous les frais étant pris en charge par Marne-et-Gondoire, la Philharmonie, mais également le mécénat. Le samedi 10 mars en présence des parents d'élèves, s'est tenu un atelier au cours duquel ils ont pu découvrir le programme musical de l'année, mais également et surtout, les progrès accomplis par leurs enfants. Consécration de leurs efforts : le concert de fin d'année donné à la Cité de la Musique le 23 juin 2018 devant plus de mille personnes ! □

SENSIBILISATION AU HANDICAP

Vivre ensemble égaux et différents

C'est ainsi que les enfants du CP au CM2, au travers de petits ateliers de mise en situation, ont eu l'opportunité, le jeudi 12 avril, d'échanger avec des membres de LADAPT (association loi 1901 pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées) afin de leur permettre de comprendre les difficultés que peuvent rencontrer les personnes handicapées, dans leur vie quotidienne. Merci à l'équipe enseignante, à Sandrine Chevalier, conseillère muni-



cipale, et aux membres de l'association présents, pour leur disponibilité et leur investissement. □

Claude Voisin

PLAN CANICULE

Manger suffisamment, bouger modérément, boire abondamment... de l'eau bien sûr

L'été ayant déjà commencé, il est bon de rappeler ce qu'est le plan canicule. Mais tout d'abord, qu'appelle-t-on canicule ? Elle repose sur 2 paramètres : la chaleur et la durée. Celle-ci est définie comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins 3 jours, soit pour notre région, environ 21° la nuit et 31° le jour. Comme tous les ans la



mairie de Chalifert, sous la responsabilité du CCAS (Centre Communal d'Action Social) veille sur les personnes les plus vulnérables.

Si vous êtes ou que vous connaissez une personne âgée, isolée ou à mobilité réduite, pensez à en informer

la mairie : soit par téléphone au 01 60 43 82 38, soit par mail :

mairiechalifert@wanadoo.fr

Bon été à tous.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

CHALLENGE DÉPARTEMENTAL

*Les enfants de Chalifert
à l'honneur*



Le mercredi 13 juin a eu lieu à Lésigny le « Challenge Départemental de la Sécurité Routière » pour lequel 3 élèves de CM2 de l'école de Chalifert avaient été sélectionnés en avril dernier.

Une policière nationale, Delphine Geiss, était venue, il y a quelque temps, pour sensibiliser les enfants de l'école du Clos de la Fontaine à la sécurité routière. Trois enfants de notre village, Aurélien Carillon, Clara Monin-Hariot et Hugo Watremez avaient été sélectionnés. Sur les 1 000 enfants, que la policière avait auditionnés à travers la Seine-et-Marne, elle n'avait retenu que 7 enfants de CM2.

Ils ont été soumis, lors du challenge, à 2 épreuves théoriques : un QCM de 60 questions et des questions sur 5 mises en situation, ainsi que 2 épreuves pratiques : un parcours chronométré et la vérification du bon état d'un vélo.

Sur les 120 enfants de CM2 présents, Aurélien, Hugo et Clara se sont classés respectivement 21^{ème}, 41^{ème} et 114^{ème}.

Un grand merci à Delphine Geiss pour ses encouragements. Une expérience à renouveler. □

Sébastien Watremez

ÉCOLE

REMISE DES DICOS, PROMOTION 2018

Ce sont 22 élèves de Chalifert qui rejoindront en septembre prochain le collège de Chessy pour leur entrée en sixième. Ils ont été accueillis en mairie le 29 juin dernier pour recevoir le traditionnel dictionnaire (papier et numérique) et la non moins traditionnelle BD « Les profs ».



DES SPECTACLES POUR TOUS

Du 22 au 27 mai a eu lieu, sur le territoire de Marne-et-Gondoire, la 15^{ème} édition du festival « Printemps de Parole »



FÊTE DE L'ÉCOLE

Quelle belle fête de fin d'année scolaire !

Du théâtre sur scène accompagné en musique par les élèves de DEMOS et une exposition sur le thème de la classe découverte à Guédelon sous la halle. Un grand bravo aux enfants mais également aux enseignants et aux musiciens de la fanfare de Marne-et-Gondoire. Johanna qui dirige la fanfare nous a offert, à la sortie de la salle polyvalente, un superbe final devant l'école. Spontanément les parents d'élèves se sont livrés à quelques pas de danse. C'est



aussi pour ces moments- là qu'on aime la vie de village. □

Le mercredi 23 mai, nous avons eu la chance d'accueillir à Chalifert, sur la place du Colombier et dans la cour de l'école, 2 spectacles pour petits et grands qui ont attiré un large public :

- Ôm Taf (Cirque Rouages) ; spectacle de mime acrobatique, musical, drôle et explosif. Ôm Taf raconte l'histoire d'un employé écrasé et poussé à bout par les rouages implacables du profit.

- Germinal (Compagnie Les Bateurs de Pavés) : une adaptation du chef d'œuvre d'Emile Zola, étonnante, inattendue et facétieuse !

Le public, et particulièrement les enfants, a participé à la réussite des deux spectacles.

Vivement la 16^{ème} édition !



RETOUR AU MOYEN ÂGE, VOYAGE SCOLAIRE EN FORÊT DE GUÉDELON

Dans le courant du mois d'avril, les élèves de l'école du Clos de La fontaine, du CP au CM2, ont effectué un voyage de 3 jours en forêt de Guédelon.

Guédelon ou le château de Guédelon est un chantier médiéval de construction historique d'un château fort, débuté en 1997, selon les techniques et les matériaux utilisés au Moyen Âge. Il est situé dans l'Yonne au Sud-Ouest d'Auxerre.

Au cœur d'une ancienne carrière de grès, les ouvriers bâtissent jour après jour un château fort du 13^e siècle. Carriers, tailleurs de pierre, maçons, bûcherons, charpentiers, forgerons, tuiliers, charretiers, cordiers... transforment et valorisent la pierre, le bois, la terre... matériaux présents sur le site, pour livrer les secrets des bâtisseurs du Moyen Âge.

Trois jours riches de partage, de discussions entre les enfants, les enseignants et les accompagnateurs.

Au retour, à la descente du car, les enfants épuisés mais heureux, n'avaient aucune envie de rentrer chez eux.

Leur cri du cœur : « C'était trop cool... et trop court ! »

Ce n'était peut-être pas ce que pensaient certains parents qui ont trouvé ces 3 jours interminables ! Quoique...

Céline Grillot, directrice de l'école, a pensé qu'il serait bien que les enfants racontent eux-mêmes une journée à Guédelon.

Voici donc leur récit :

La matinée

« Nous sommes arrivés à Guédelon vers 10h00. Pendant une heure, nous avons exploré le site et rencontré des gens qui exerçaient différents métiers comme au Moyen Âge.

Puis, nous avons visité le château vers 11h00 guidés par Dame Hildegarde. Elle nous a expliqué les moyens de défense des châteaux Philippiens du roi Philippe Auguste :

- les meurtrières pour les archers,
- les créneaux pour attaquer et les merlons pour se protéger,
- le pont-levis qui est un pont qui se lève,
- les fossés remplis de pieux et qui entourent le château.

Pendant la visite du château nous avons porté des bliers gris ou orange (vêtements que portaient les paysans) car nous étions des bri-



gands et nous devons nous introduire dans le château. Nous avons vu le four du Seigneur où le boulanger faisait cuire son pain et pour le remercier, le roi lui donnait un morceau de son pain cuit.

Dans la chambre du Seigneur, nous avons appris qu'il dormait avec toute sa famille pour se tenir chaud.

Dans une salle très décorée avec des peintures au mur, Laina et Hugo ont été adoubés chevaliers par Hildegarde.

Après la visite du château, nous avons tiré à l'arbalète. »

L'après-midi

« Jeudi après-midi, nous avons marché jusqu'au moulin et nous avons vu le meunier. Le moulin était en panne car la réserve d'eau était percée. Nous sommes entrés à l'intérieur pour regarder le mécanisme qui fait fonctionner la roue.

Quand le blé tombe dans

la pierre, il est écrasé et se transforme en farine.

Ensuite, nous sommes allés à l'atelier du tailleur de pierres. Il nous a expliqué comment graver un motif dans la pierre :

- D'abord nous prenions une pointe et nous devions tracer le contour de la forme en nous servant d'un gabarit.

- Puis nous prenions le maillet et le ciseau à pierre, et avec ces outils, nous devions tailler le contour de la forme.

- Enfin, lorsque la forme était taillée, on ajoutait de la couleur.

Lors de nos différents déplacements, nous avons croisé un forgeron, un cordier, un tailleur de pierre, une teinturière, une vannière et des animaux. »

Les élèves du Clos de la fontaine



21 JUIN !

LA FÊTE DE LA MUSIQUE MONTE EN PUISSANCE À CHALIFERT



Grâce à Balthaze, ancien Chaliférois reconverti en auteur-compositeur-interprète-improvisateur de « chanson française cosmopolitiquement engageante ». Avec sa contrebasse, accompagné de son percussionniste Franck-Henri Bonnet, Balthaze nous a promenés dans son univers littéraire et musical.

(<http://www.balthaze.fr>)

Plus tard dans la soirée, Johann Bertinetti, ancien chanteur du Moulin Rouge, nous a offert un joyeux et dynamique moment de convivialité.

Les Chaliférois, venus nombreux, ont chanté et dansé jusqu'à 23h sur des rythmes Disco, Funk, etc. d'hier et d'aujourd'hui.

Avec Sarah et Marilyne du Café Nature au barbecue et Alexandre derrière le bar tout était décidément propice à passer une très bonne soirée. □

POLICE MUNICIPALE



Monsieur Eric Thibaud, brigadier chef principal, prendra ses fonctions à Chalifert au 1er août prochain en remplacement de Madame Patricia Cottin qui a rejoint la commune de Lognes. Il exerçait jusqu'alors ses fonctions au sein de la police municipale de Lagny-sur-Marne. □

Et si l'on parlait de...

La disparition de la ferme

Depuis quelque temps les bulldozers ont envahi le vaste territoire de la ferme de Chalifert, détruisant sur leur passage un jardin potager et quelques bâtiments de ciment et de tôle ondulée dont nous ne regretterons sans doute que l'atelier du ferronnier d'art Stefano Tullisso. En effet, pour ceux qui vivent ou passent dans l'Allée Saint Eloi, le bruit du marteau frappant le fer incandescent sur l'enclume, ainsi que les chants ou la musique diffusée par un vieux poste de radio, faisaient partie de leur paysage audio.

Bientôt, ces mêmes bulldozers, s'attaqueront au corps de ferme, détruisant un patrimoine, qui, bien que ne faisant pas partie de l'inventaire des monuments historiques, appartenait à tous les Chaliférois historiques ou qui se sont installés au cours des décennies dans notre petit coin de campagne.

Jamais restaurée, la ferme avait néanmoins un charme certain avec son crépi ocre, ses dentelles vertes au bord des toits, ses fenêtres aux volets verts entourées de rouge, son panneau indiquant les produits que l'on pouvait trouver en vente à la ferme... Œufs, pommes de terre Charlotte, champignons, poulets ou miel.

A l'aube du 18 juin 2018, les animaux de la basse-cour ont été appelés à se regrouper, sans résistance, dans le camion qui les a emportés vers une nouvelle vie. Adieu cacardements des oies, caquètements des poules, poulets, et surtout chant du coq à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Bruits familiers et tellement sympathiques !

Sans doute, au retour des vacances, la ferme aura-t-elle disparu, tombée sous les coups de butoir des engins de chantier qui, dans un vacarme assourdissant et provoquant des cumulus de poussière, emporteront la plus grande partie du passé de notre village, et ce faisant, un grand pan de notre mémoire collective...

La plume



DÉPÔTS SAUVAGES

Il faudra donc en passer par les sanctions contre ceux qui croient que le territoire communal peut être une décharge publique...

Les atteintes à l'environnement et à notre cadre de vie sont devenues quotidiennes dans notre village. Tous les jours, nos agents des services techniques luttent pour que nous ne vivions pas au milieu d'une décharge publique. Dernièrement ce sont des conteneurs qui ont été incendiés en bord de Marne. La loi existe et je n'hésiterai pas à la faire appliquer. Que dit-elle ? Selon l'article L541-46 du code de l'environnement, « *Est puni de deux ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende le fait d'abandonner, déposer ou faire déposer des déchets. En cas de condamnation prononcée pour les infractions visées, le tribunal peut ordonner, sous astreinte, la remise en état des lieux endommagés par les déchets qui n'ont pas été traités dans les conditions conformes à la loi. La peine est portée à sept ans d'emprisonnement et à 150 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en bande organisée, au sens de l'article 132-71 du code pénal.* » □

Laurent Simon

NOUVEAU LOCAL POUBELLE



Suite à l'incendie des conteneurs à proximité des courts de tennis, les agents des services techniques ont réhabilité l'ancienne buvette du football. Les conteneurs dont je rappelle qu'il ne doivent servir qu'aux riverains du chemin de halage qui ne bénéficient pas de la collecte en porte à porte y seront enfermés. **Seuls les riverains du chemin de halage en auront la clé. Aucun dépôt à proximité ne sera désormais toléré ! Le policier municipal aura pour consigne d'être intransigent envers les contrevenants.** □

QUELQUES RÈGLES QU'IL FAUT SANS CESSER RAPPELER

Puisqu'il convient de rappeler quelques arrêtés municipaux qui ne relèvent pourtant que du bon sens et qui permettent de vivre en bonne harmonie avec son voisinage.

Alors oui, je le confirme, les feux libres sont bien interdits pour ne pas enfumer les voisins. Oui, l'usage des outils bruyants est interdit les dimanches et les jours fériés. Oui, les conteneurs poubelle

doivent être sortis la veille au soir de la collecte et rentrés dans la journée. □

OUVERTURE MAIRIE

Attention ! Durant la période estivale de juillet et Août, la mairie sera fermée le mercredi après midi.

Encombrants :

Prochains passages :

21 août et 20 novembre

CALENDRIER

Dim 2 sept à partir de 10h FÊTES DES ASSOCIATIONS

Sur le plateau sportif en bord de Marne, aura lieu la traditionnelle Fête des Associations.

Les associations qui souhaitent y participer sont invitées à venir s'inscrire en Mairie.

Des jeux gonflables ainsi qu'une piste de kart à pédale seront mis en place pour les enfants. Comme chaque année l'Ermitage (tenu par Pascal et son fils Quentin) ainsi que la Concession Toyota Livry Auto Sport de Salvatore Sorrentino, offriront le repas.

TROC PLANTES Sam 22 septembre

MARCHÉ DE NOËL Sam 1^{er} déc à partir de 10h

Cette année, des Mères Noël viendront chanter Noël sous la halle ! Au cours de la journée, des spectacles et des ateliers seront proposés aux enfants sous un chapiteau chauffé. Les exposants au marché sont invitées à s'inscrire en mairie auprès de Nathalie Lopes, maire adjointe, en charge du marché de Noël. □

Infos mairie :

Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver les informations mairie sur le site internet officiel : chalifert.fr ou sur la page Facebook de la mairie : [mairie de Chalifert](https://www.facebook.com/mairie.de.chalifert). □

Chalifert Infos
Contact : Sébastien Watremez,
conseiller municipal.